

RAPPORT

d'activités

2022



UNIS
POUR LES
FAMILLES

EDITO

de la Présidente



En juin 2022, j'ai eu l'honneur d'être élue par le conseil d'administration, en tant que Présidente de l'Udaf du Doubs, en succession de Monsieur CARRÉ qui a porté, avec Monsieur MARICHIAL, pendant des années, le développement de l'association avec enthousiasme et succès.

Je suis d'autant plus honorée, puisque les valeurs que porte l'Udaf et qu'elle défend au quotidien correspondent à mes convictions : la famille, dans ses différentes formes et ses différentes compositions, est un des socles majeurs de la société.

Malgré les crises successives de ces dernières années, et grâce aux capacités de résilience et à la motivation des équipes de salariés, des bénévoles, nous avons été en mesure de continuer à proposer des services essentiels aux familles.

Nous sommes conscients que le travail ne s'arrête pas là, nous continuerons à œuvrer pour améliorer les possibilités offertes aux associations de notre réseau et à toutes celles, proches de nous, qui souhaitent que nous travaillions ensemble pour toutes les familles de notre département du Doubs. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins et les accompagnerons pour faire face aux évolutions si nombreuses et difficiles de notre époque.

Ces familles, plus que jamais, ont besoin de nous et de tous ceux qui nous ont rejoint, salariés et bénévoles au sein de l'Udaf. Il est de notre devoir de continuer à relever les défis qui se présentent à nous.

Soyons fiers de notre engagement pour le bien commun.

Karima ROCHDI



EDITO

du Directeur



L'année 2022 aura été marquée par des événements majeurs, des changements souvent sources d'incertitude pour les collectifs et chacun d'entre nous. Mais l'incertitude n'est pas néfaste, car elle offre des espaces de pouvoirs d'action.

Les périodes de confinement et leur suite ont conduit à interroger la question du sens de nos actions, raison pour laquelle de nombreuses personnes en ont profité pour envisager un changement de vie. Ces périodes ont fait valoir la force du collectif, le besoin de se réunir, de s'unir pour faire front aux événements indésirables, et penser ensemble les moyens d'aller vers le désirable. C'est la raison d'être du réseau des Udaf et des membres qui la composent pour défendre les intérêts des familles, les accompagner dans leurs difficultés.

Durant l'année, l'activité des services de l'Udaf n'a pas ralenti, puisqu'il est observé une augmentation continue du nombre de mesures de protection juridique et une sollicitation en progression des dispositifs PCB, dont deux labels sur trois arrivaient à échéance.

Les conventions d'objectifs pluriannuelles avec l'Unaf ont été reconduites pour 2022-2026. Celles-ci s'inscrivent dans une continuité, avec pour nouveauté l'arrivée d'un conseiller numérique à l'automne dernier.

Pour les services MJPM et DPF, une évolution majeure du cadre réglementaire est arrivée : le changement de référentiel d'évaluation de ces services qui revisite les modalités d'évaluation externe et son calendrier.

Je tiens à souligner qu'au centre de nos activités, en lien avec des familles en difficultés, prédomine l'action de l'ensemble des professionnels que constitue l'Udaf, englobant ainsi les agents de l'accueil, de la GED, le secrétariat, l'administration institutionnelle ou encore la comptabilité : ils sont indispensables au fonctionnement des services rendus et je tiens à les remercier, comme l'ensemble des acteurs, pour leur mobilisation.

Thierry PILLOT

SOMMAIRE

Les quatre missions de l'Udaf	5
L'Udaf du Doubs	6
La vie des services	8
La communication	8
Les temps forts 2022	9

Institution et vie associative

Le conseil d'administration	12
Les associations adhérentes	14
Les représentations familiales	18
Les rencontres avec les élus	21
Les ateliers participatifs	23
L'Uraf Bourgogne Franche-Comté	24
L'observatoire de la famille	26

Actions familiales

Le Point Conseil Budget (PCB)	28
Les actions numériques	30
Le Fonds Solidarité Energie	31
Les Stages de Responsabilité Parentale (SRP)	32
L'information et le soutien aux tuteurs familiaux (ISTF)	33

Protection et accompagnement familial

Le service Délégué aux Prestations Familiales	36
Le service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs	40

LES QUATRE MISSIONS DE L'UDAF

Créée par un décret en 1945 puis confirmée par une loi en 1975, régie par le Code de l'Action Sociale et des Familles, l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) est une association de loi 1901 regroupant les fédérations et associations du département.

*Donner des avis
aux pouvoirs publics*

sur la politique familiale
à l'échelle nationale et locale.

*Gérer les services
d'intérêt familial*

qui lui sont confiés de plein
droit par les pouvoirs publics.

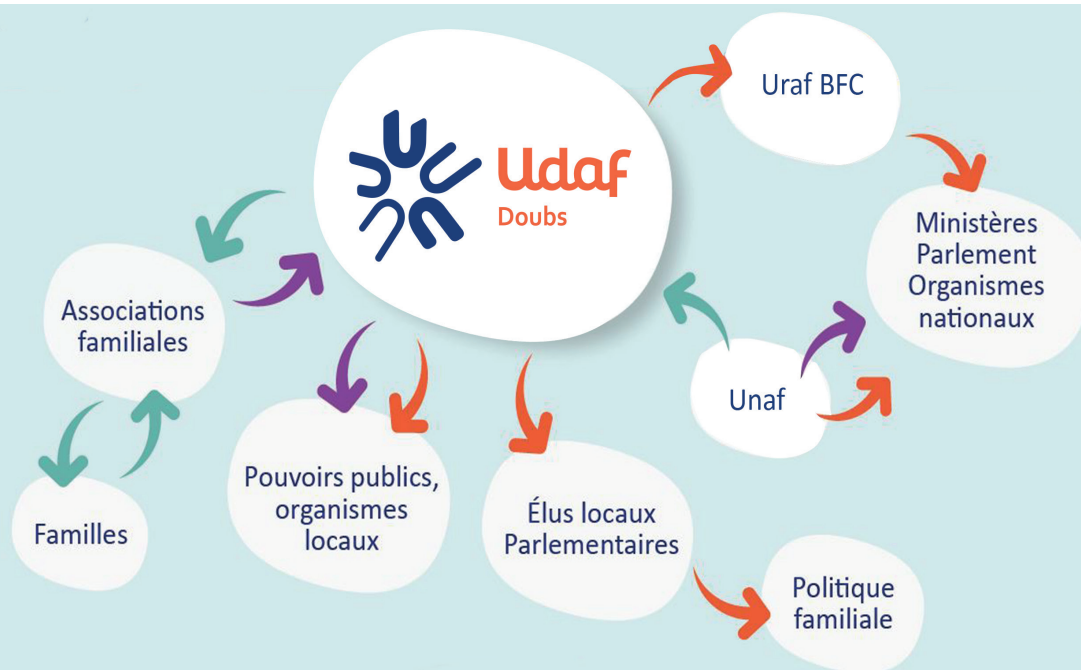
Se constituer partie civile

lorsque les intérêts matériels
et moraux des familles
sont menacés.

Représenter

physiquement et moralement
les familles en siégeant dans
les instances collectives.

Ces missions sont financées par la part 1 du Fonds Spécial comme défini par l'article L211-10 du Code de l'Action Sociale et des Familles.



L'UDAF DU DOUBS

BESANÇON

Maison de la Famille
12, rue de la Famille
25000 BESANÇON
Tél. 03.81.80.21.74
Courriel : udafdoubs@udaf25.fr

Du lundi au vendredi,
9h-11h45 / 14h-17h



MONTBÉLIARD

Parc & Home Renaissance
(1^{er} étage)
4 rue André Boulloche
25200 MONTBÉLIARD
Tél. 03.81.90.00.22

Du lundi au vendredi,
9h-11h45 / 14h-17h
(Fermé au public le
jeudi après-midi)



PONTARLIER

107 rue de Besançon
25300 PONTARLIER
Tél. 03.81.46.62.98

Du lundi au vendredi
9h-11h45 / 14h-17h
(Fermé au public le mercredi
et vendredi après-midi)



ATELIERS PARTICIPATIFS

Ouverts à tous

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Karima ROCHDI
Présidente

Thierry PILLOT
Directeur

REPRÉSENTATIONS

Composées de représentants familiaux, adhérents ou salariés de l'Udaf

Services aux usagers

Vie institutionnelle et associative

Conso et numérique

Parentalité et éducation

Protection de l'enfance

Protection des personnes vulnérables

Julie VIGNERON Responsable Ressources Humaines	Lucie TROUTET Chargée de communication et responsable vie associative	Sonia MILLESSE Cheffe de service comptabilité	Emilie DEXEMPLE Cheffe de service Secréariat, Accueil et Gestion Electronique des Documents	Bertrand BOURLIER Chef de service Besançon	Maud FRANCOIS Cheffe de service Besançon et Pontarlier	Laurent RICHARDET Chef de service Montbéliard	Thierry PILLOT Directeur général
--	---	---	---	--	--	---	--

Agents d'accueil	DPF Délégués aux Prestations Familiales	Dispositif PCB Point Conseil Budget
Comptabilité associative	Dispositif SRP Stages de responsabilité parentale	Conseiller numérique
Compta des usagers	MJPM Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs	
Animation réseau associations adhérentes	Dispositif ISTF Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux	
Observatoire des familles		

LA VIE DES SERVICES

92 salariés au 31 décembre 2022 :

10 secrétaires sociales

6 comptables

3 agents GED (Gestion Electronique des Données)

4 agents d'accueil

1 assistante de gestion administrative au pôle Direction

1 accompagnatrice Point Conseil Budget et stage de responsabilité parentale

1 juriste conseil

1 conseiller numérique

47 Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)

dont 3 intervenants sur le service Information et soutien aux tuteurs familiaux
dont 1 intervenant sur le Point Conseil Budget (PCB)

9 Délégués aux Prestations Familiales (DPF)

dont 1 intervenant sur les stages de responsabilité parentale

9 cadres :

1 Directeur Général

1 Responsable Ressources Humaines

1 Responsable du service comptabilité

3 Responsables du service MJPM

1 Responsable du service DPF

1 Responsable du service SAG (Secrétariat, Accueil, GED)

1 Responsable communication et vie associative

4 stagiaires

2 apprentis

3 départs en retraite

83.95 ETP
au 31 déc.

COMMUNICATION

MÉDIAS :

8 articles de presse

4 interviews TV sur France 3 BFC

1 interview radios



386 J'aime



498 Relations

WWW.UDAF25.FR **15039** visiteurs

LES TEMPS FORTS EN 2022

Le 23 février 2022

La gouvernance a rencontré le Conseil Départemental du Doubs.



Le 10 juin 2022

L'Assemblée Générale de l'Udaf 25 s'est tenue à Besançon.

L'occasion pour l'Unaf de remettre la médaille du mérite familial à Monsieur CARRÉ et Monsieur GAULARD.

Madame REMERMIER du service Oreille de l'Antenne Petite Enfance est ensuite intervenue pour exposer aux participants l'impact des écrans sur le développement global des enfants âgés de 0 à 6 ans.

Le 14 juin 2022

Après 10 années d'implication au sein de l'Udaf, Monsieur CARRÉ et Monsieur MARICHIAL, respectivement Président et Directeur entre juin 2012 et juin 2022, ont terminé leurs engagements pour laisser la main à une nouvelle gouvernance.

Dès sa réélection en 2020, Monsieur CARRÉ avait signifié son choix d'un dernier mandat.

C'est ainsi que le conseil d'administration a élu le 14 juin sa nouvelle Présidente, Madame Karima ROCHDI.

Elle est accompagnée de Monsieur Thierry PILLOT qui a pris officiellement la fonction de Directeur Général le 1er juillet.



Le 30 juin 2022

Cinq expositions ont eu lieu durant l'année 2022 dont la dernière s'est tenue en juin. En effet, il a été décidé de mettre en sommeil cette activité qui ne pouvait plus être assumée par un salarié.



Le 25 septembre 2022

La 3ème édition de la Journée des Familles a accueilli près de 1000 personnes qui ont profité de cette journée, malgré la pluie en fin d'après-midi.

Une vingtaine d'associations familiales ont joué le jeu d'animer un stand avec des activités pour les enfants.



Du 17 octobre au 18 novembre

Une trentaine de personnes a assisté aux 3 temps d'échanges entre associations adhérentes, soit une moyenne de 10 participants par site.

Ces rencontres ont été particulièrement appréciées par les associations qui souhaitent que celles-ci soient renouvelées une fois par an.



Le 25 novembre 2022

Pour la première fois 8 administrateurs ont pu bénéficier d'un stage d'immersion dans les services de l'Udaf.

Le but étant d'avoir une présentation de chaque service par l'équipe d'encadrement, suivie d'une visite des bureaux avec la rencontre des équipes sur place.

Très apprécié d'un côté comme de l'autre, ce stage sera renouvelé une fois par an pour tous les nouveaux administrateurs.



Institution

& vie associative





























LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 décembre, le conseil d'administration est composé de 29 membres :

15 administrateurs élus

14 administrateurs désignés

- Membres du Bureau
- Administrateurs désignés
- Administrateurs élus

PRÉSIDENTE	1ER V. PDT	2È V. PDTE	3È V. PDTE	SECRÉTAIRE	SEC. ADJOINT
 Karima Rochdi APEDA FC	 Yves Barault CDAFAL	 Valérie Hincelin CDAFAL	 Isabelle Caburet UFA	 Michel Haon CDAFAL	 Gilles Abram JUMEAUX ET +
TRÉSORIER	TR. ADJOINT	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE	MEMBRE
 Marcel Cottiny APE FC	 Jean-Pierre Simon CDAFAL	 Claude Borel ADAPEI	 Denis Guénaud AFB	 Jean-Hugues Roux CDAFAL	 Maurice Courtebras ADMR
MEMBRE	MEMBRE				
 Pascal Duchezneau CDAFAL	 Mylène Roussel FR	 Stéphanie Chaudron Innaé	 Jean-François Choulet EFA	 Jean-Louis Fiesse ELIAD	 Jean-Marie Delachaux CDAFAL
 Frédérique Gentner-Marmier FR	 Jean-Claude Faure ADMR	 Jacqueline Cuche MFR	 Michèle Kendé AF MONTBÉLIARD	 Andrée Jeannerot ADCS/FAVEC	 Jacques Oury ADMF
 Michel Pellaton France Alzheimer	 José Gomes ADAPEI	 Isabelle Guillon ALEDD	 Alain Pugin CDAFAL	 Jean-Marie Viprey APF	

Fonctionnement

En 2022, le Conseil d'Administration a été renouvelé au tiers et s'est réuni 6 fois. Le Bureau s'est quant à lui réuni 4 fois.

Thèmes particuliers abordés

» Changement de gouvernance,

» Organisation fonctionnelle du conseil d'administration,

» Renouvellement des labels Points Conseil Budget,

» Rencontres avec les associations,

» Rencontres avec les parlementaires.

Depuis le changement de gouvernance en juin 2022, l'organisation interne a été repensée :

● Les points de suivi hebdomadaires entre la Présidente, le Directeur et la responsable vie associative sont désormais ouverts aux vice-présidents. Un relevé de décisions leur est adressé en conséquence.

● En plus de ces points, plusieurs réunions entre la gouvernance et les vice-présidents sont organisées pour déterminer ensemble l'ordre du jour des instances internes et élaborer une

stratégie d'évolution de la structure.

● Une répartition des délégations de pouvoir se fait par secteur géographique :

» Monsieur Yves BARAULT

/ Grand Besançon,

» Madame Valérie HINCELIN

/ Haut-Doubs,

» Madame Isabelle CABURET

/ Pays de Montbéliard.

L'objectif étant qu'ils rencontrent de façon bilatérale les responsables des associations de leur secteur ainsi que les représentants familiaux pour faire connaissance et identifier les besoins.

Le comité de pilotage de la vie associative

Ce comité de pilotage, composé de bénévoles et de salariés, a pour missions de suivre l'organisation de l'Assemblée Générale et de la Journée des Familles.

Porté par Monsieur Jean-Louis FIESSE, ce comité s'est réuni 7 fois en 2022.

Les autres commissions statutaires

» 3 commissions de contrôle.

» 1 conférence des mouvements.

» 2 commissions financières.

LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES

15
mouvements

92
associations

7 536
familles

Au 31 décembre 2022, nous comptabilisons 7 536 familles adhérentes, soit 95 adhésions de moins qu'en 2021.

La très forte baisse d'adhésion constatée sur les deux années précédentes semble se stabiliser et s'explique notamment par la fin de la crise sanitaire avec la reprise normale des activités des associations.

Courant 2022 l'Udaf du Doubs a agréé une nouvelle association, Innaé et 3 associations ont été suspendues : l'ADMR Grand Pontarlier, l'ADMR Quingey (dissolution) et l'Association Familiale Catholique qui a été mise en sommeil.

Une nouvelle association : Innaé

L'association Innaé (Innov' action éducative) existe depuis 2020. Basée à Besançon, elle a pour objet de :

« stimuler la dynamique locale et de fédérer autour de l'éducation respectueuse, des enfants et des adultes. Elle s'adresse aux personnes qui souhaitent échanger, contribuer ou être accompagnées dans leur démarche vers une transition éducative positive et bienveillante. Il peut s'agir par exemple de familles, de professionnels de l'éducation, d'étudiants...»



Innaé développe notamment des classes nature, développe des nouvelles pédagogies (Montessori et Freinet) et intègre la relation enfant/parent dans le système éducatif.

Mouvements à but général

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES FAMILLES RURALES

31 associations
2811 familles
9641 suffrages



Engagement au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie. Représentation et défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, information, prévention et éducation, organisation et gestion des activités et de services.

CDAFAL - ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES

3 associations
130 familles
354 suffrages



Etude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales et urbaines. Permettre la participation des familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du secteur social les concernant.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES PROTESTANTES

4 associations
123 familles
323 suffrages



Etude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles. Impulser des activités favorisant le lien social.

CSF - CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

1 association
65 familles
219 suffrages



Association familiale de défense des consommateurs et des locataires.

Mouvements à but spécifique

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES ADMR

19 associations
179 familles
338 suffrages



Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne. Gestion de services d'aide à domicile, de services de santé et d'unités de vie dans lesquels la personne, dans sa globalité, est au centre de son action.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

6 associations
763 familles
2401 suffrages



Activités d'éducation populaire en milieu rural, activités de caractère éducatif, social ou familial. Donner aux familles membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale de leurs enfants.

ADAPEI DU DOUBS

491 familles/1299 suffrages

Tél. : 03.81.51.96.20

Mail : vieassociative@adapeidudoubs.org



AF BESANÇON

262 familles/736 suffrages

Tél. : 03.81.88.47.38

Mail : afb.besancon@orange.fr



ASS. DÉPART. DES CONJOINTS SURVIVANTS (ADCS FAVEC)

154 familles/178 suffrages

Tél. : 06.70.88.80.37

Mail : ddjeannerot@gmail.com



AF D'AUJOURD'HUI

154 familles/445 suffrages

Tél. : 06.85.13.77.19

Mail : audrey.puppis@sfr.fr

ASS. DÉPART. DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE

106 familles/209 suffrages

Tél. : 06.75.96.78.50

Mail : rollscm@icloud.com



AFCS DEVECEY CHEVROZ

202 familles/348 suffrages

Tél. : 03.81.56.88.74

Mail :

afcs.devecey-chevroz25870@orange.fr

ASS. DES PARALYSÉS DE FRANCE

62 familles/118 suffrages

Tél. : 03.81.53.34.33

Mail : dd.25@apf.asso.fr



AFCS LA VÈZE

60 familles/134 suffrages

Tél. : 03.81.82.33.88

Mail : laurencebarras879@gmail.com



ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPT

36 familles/89 suffrages

Tél. : 06.76.67.09.94

Mail : president@efa257090.org



AF MONTBÉLIARD

5 familles/11 suffrages

Tél. : 03.81.98.42.74

Mail : michele.kende@numericable.fr

JONATHAN PIERRES VIVANTES

46 familles/78 suffrages

Tél. : 03.81.52.43.63

Mail :

jonathanpierresvivantes25@orange.fr



AF MONTFAUCON

162 familles/389 suffrages

Tél. : 03.81.81.62.32

Mail : annemarie-poty@gmail.com

JUMEAUX ET PLUS

35 familles/159 suffrages

Tél. : 06.80.02.14.41

Mail : jumeauxetplus25@laposte.net



AF MONTPERREUX

56 familles/211 suffrages

Tél. : 06.79.51.11.37

Mail : afm25160@gmail.com

UNAFAM

102 familles/272 suffrages

Tél. : 03.81.53.68.56

Mail : 25@unafam.org



AF PONTARLIER

387 familles/1179 suffrages

Tél. : 03.81.39.35.12

Mail :

association.familles.pontarlier@orange.fr



Associations non fédérées

AF PONT DE ROIDE

231 familles/516 suffrages

Tél. : 03.81.96.97.24

Mail : domi.villard5@orange.fr

AFTC

42 familles/103 suffrages

Tél. : 03.81.88.98.60

Mail : accueil@aftc-bfc.fr



AFTC
Bourgogne
Franche-Comté

FRANCE ALZHEIMER DOUBS

17 familles/30 suffrages

Tél. : 03.81.88.00.59

Mail : francealzheimer.doubs@orange.fr



ANTENNE PETITE ENFANCE FC

40 familles/160 suffrages

Tél. : 03.81.48.05.24

Mail : apecfc@netcourrier.com



PARI

183 familles/375 suffrages

Tél. : 03.81.51.43.07

Mail : contact@assopari.fr



ALEDD

44 familles/146 suffrages

Tél. : 03.81.83.53.69

Mail : contact@aledd.org



UNION DES FAMILLES D'AUDINCOURT

297 familles/759 suffrages

Tél. : 03.81.35.06.37

Mail : ufaudincourt@free.fr



APEDA BFC

95 familles/352 suffrages

Tél. : 03.81.48.05.24

Mail : apeda.fc@wanadoo.fr



Organismes associés

CENTRE DE FORMATION BFC

Tél. : 03.81.47.92.92

Mail : cfp.besancon@mfr.asso.fr

CIDFF

5 familles/10 suffrages

Tél. : 03.81.25.66.69

Mail : accueil.cidff25@gmail.com



ÉCLAIREURS LAÏQUES FC

Tél. : 06.47.25.34.95

Mail : acosta_kevin@yahoo.fr



COCCINELLE

155 familles/490 suffrages

Tél. : 06.43.22.02.96

Mail : asso.coccinelle@gmail.com



LA MAISON VERTE

Tél. : 03.81.83.30.70

Mail :

maisonverte.besancon@free.fr



ELIAD

17 familles/35 suffrages

Tél. : 03.81.41.96.96

Mail : accueil@eliad-fc.fr



Ensemble pour le lien, l'innovation et l'accompagnement à domicile

Services aux associations

COMMUNICATION

- Création de supports et conseils,
- Impressions de documents,
- Relais d'infos au sein du réseau.

MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS

- Les salles de réunions sur les 3 sites,
- Matériel de vidéoprojection,
- Licence Zoom,
- Matériel de sonorisation portatif.

INFORMATIONS ET ORIENTATIONS

- Mise en relation,
- Réponses à des questions d'ordre fonctionnel et juridique,

LES REPRÉSENTATIONS FAMILIALES

91

représentations



1 961

heures de bénévolat

63

représentants

Les représentations sont assurées par 63 personnes (administrateurs, adhérents d'une association familiale et salariés).

L'Udaf dans les Ccas et Cias

Audincourt : Mme POLI

Baume les Dames : Mme DELAGRANGE

Bavans : M. VOITOT

Besançon : M. PELLATON

Bethoncourt : Mme BOUNAZOU

Chatillon le Duc : Mme DESGUILLES

Chemaudin et Vaux : Mme FERREUX

Etalans : Mme GRAND

Etupes : Mme GAILLOT

Exincourt : Mme JEANNEROT

Frasne : M. DESARMENIEN

Gennevilliers : M. LIME

Goux les Usiers : Mme BOUVET

Grand Combe Chateleu : M. REGNIER

Grand Charmont : Mme CHENUS

Granges Narboz : Mme LEHMANN

Jougne : M. COSSON

Le Russey : Mme FEUVRIER

Les Auxons : Mme THION

Loue-Lison (CIAS) : M. GUENAUD

Mandeure : M. BOURLIER

Montbéliard : Mme RIDOUX

Montfaucon : Mme POTY

Montperreux : Mme MERCET

Morteau : M. BOURDIN

Nancray : M. MASSIAS

Palantine : Mme FRANCHINI

Pays de Maïche (CIAS) :

M. BILLOD-MOREL

Pierrefontaine les Varans : Mme

SCHELLE

Pont de Roide : M. GULLAUD

Pontarlier : Mme CUENOT

Pouilly les Vignes : M. COTTINY

Quingey : M. ROY

Sainte Colombe : Mme LARESCHE

Saint Vit : M. COTTINY

Sainte Suzanne : Mme HERMETET

Saône : Mme ETASSI

Serre les Sapins : Mme LABILLE

Sochaux : Mme CABURET

Valdahon : Mme BRECHEMIER

Valentigney : M. CARRÉ

Vercel : M. POURCELOT



CDEN (éducation nationale) » D. GUÉNAUD (t)/A. PUGIN (s)
Jury des métiers funéraires » M. COTTINY (t)/I. SAINTOT (s)
Com. dép. Agré. MJPM indiv. » B. BOURLIER (t)/M. FRANCOIS (s)



Com. surendettement » J. RODRIGUES (t)/M. COTTINY (s)
CDAC (aménag. commerc.) » M. COTTINY (t)/ J-F. CHOLET (s)
BAJ (aide juridictionnelle) » J. GOMES (t)/T. PILLOT (s)



CPAM du Doubs » A. SERRA (t)/J. MEYER-GALMES (s)
CDU CH Baume/Dames » J-C. FAURE (t)/M. DELAGRANGE (s)
CDU CHRU Jean Minjot » J. GOMES (s)
CDU CHI Haute-Comté » I. SAINTOT (s)
CDU Clinique St Vincent » D GUÉNAUD (t)/I. SUGNY (s)
CDU Hauts de Chazal » C BOREL (t)
CDU Jacques Weinman » M. COTTINY (s)
CDU HAD Mutualiste FC » M. COTTINY (s)
ALMA FC (maltraitance) » C BOREL (t)
Cons. local. santé mentale GB » B. BOURLIER (t)
Com. Terr. de Santé Doubs » J-C. FAURE (t)/ M. COTTINY (t)
Gr. Hosp. de Terr. centre FC » J-C. FAURE (t)
Com. Dép. Citoy. Autonomie (CDCA) » C BOREL (t)/ I. SAINTOT (s)



SOLIBA 25/90 » G. ABRAM (t)/ M. COTTINY (s)
ADIL » J-P. SIMON (t)/ Y. BARAULT (s)
CCAPEX » C. RENARD (service DPF)
DALO » M. COTTINY (t)/ C. RENARD (s)
Habitat 25 » M. COTTINY (t)
GCS 25 » M. HAON (t)/ C. RENARD (s)
PDH » T. PILLOT (t)/ C. RENARD (s)



CAF du Doubs ➔ G. ABRAM (t), F. GENTNER (t), M. ROUSSEL (t), I. CABURET (t) / Z. CHARRIAU (s)

Commission adoption ➔ J-P. SIMON (t) / Y. BARAULT (s)

Conseil de famille ➔ Y. BARAULT (t) / J-P. SIMON (s)



CDJSVA (jeunesse, sport) ➔ A. PUGIN (t)

Com. transport public particuliers ➔ M. HAON (t) / M.COTTINY (s)

CCSPL Besançon ➔ M. COTTINY (t)

CCSPL Micropolis ➔ M. COTTINY (t)

CCSPL aggro. Montbéliard ➔ I. CABURET (t)

CCSPL Grand Besançon ➔ M. COTTINY (t)

CCSPL Unités de vie, mobidoubs ➔ C. BOREL (t) / V. HINCELIN (s)

Com. dép. sécurité routière ➔ J-C. FAURE (t) / I. SAINTOT (s)

Conseil de dév. participatif ➔ M. COTTINY (t)

Nouvelles représentations en 2022

Comité départemental de services aux familles : L. TROUTET (t) / J. GOMES (t)

Com. de sélection des appels à projets : direction enfance famille CD25 : C. RENARD (t) / T. PILLOT (s)

Com. d'attribution médaille de la jeunesse, de l'engagement asso et sport : P. DUCHEZEAU (t)

Conseil d'inclusion financière : J. RODRIGUES (t), T. PILLOT (t)

Com. Projet Alimentaire Territorial : V. HINCELIN (t)



L'outil "Contributions"

Proposé par l'Unaf, cet outil en place pour la campagne 2022 permet de recenser les heures de bénévolat et ainsi valoriser l'action bénévole au sein du réseau Unaf, Udaf, Uraf.

Trois sessions de formation ont été animées par notre conseiller numérique.

Perspectives 2023

Organisation de rencontres entre les représentants CCAS.

LES RENCONTRES AVEC LES ÉLUS

Les parlementaires du Doubs

Pour la 6ème année consécutive, l'Udaf du Doubs a défendu plusieurs positions auprès des Députés et Sénateurs du Doubs sous la forme de rencontres individuelles.

La Présidente, le Directeur et la chargée de communication mandatés par le Conseil d'Administration, ont rencontré les élus entre le 17 octobre 2022 et le 10 mars 2023.

Faire mutuellement connaissance

Ces rencontres étaient dans un premier temps l'occasion de faire mutuellement connaissance entre la nouvelle gouvernance mais également les nouveaux Députés élus. L'occasion d'exposer le panel de missions que porte l'Udaf du Doubs et son rôle auprès des élus du territoire.

4 grands axes défendus

En plus de la remise du rapport de l'Unaf apportant 50 propositions déjà transmises lors des législatives, l'Udaf du Doubs a choisi de défendre 4 grands axes plus spécifiquement.

Pour la première fois, ce rapport a été complété par des exemples concrets du quotidien de nos professionnels pour venir illustrer les problématiques soulevées.

» **Améliorer la prévention santé et porter un plan global de revalorisation des métiers du soin et de l'accompagnement**

Position 1 : l'ensemble des métiers concourant au lien social doit faire l'objet d'une reconnaissance.



propositions
pour donner
confiance aux

FAMILLES

Rencontres parlementaires
Automne 2022



Monsieur ALAUZET, le 17 oct. 22



Monsieur PACQUOT, le 24 oct. 22



Madame JACQUEMET, le 28 nov. 22

Position 2 : favoriser le renouvellement des praticiens et professionnels du soin pour pallier les déserts médicaux.

➤ *Concilier la vie familiale à la vie professionnelle*

Position 3 : créer un congé parental accessible à tous, mieux indemnisé (75% du revenu professionnel) jusqu'aux 1 an de l'enfant.

➤ *Défendre le pouvoir d'achat des familles*

Position 4 : élargir l'accès des familles à certaines prestations et renforcer l'intégration de la composition familiale dans la fiscalité.

Position 5 : développer les dispositifs de conseil et d'accompagnement budgétaires en consolidant le financement des Points Conseil Budget et en construisant une chaîne de détection précoce du mal-endettement en lien avec les créanciers et les établissements bancaires.

➤ *Soutenir les parents séparés pour mieux protéger les enfants*

Position 6 : revaloriser les salaires des métiers de médiateurs familiaux et d'intervenants des espaces rencontres.

Position 7 : accompagner les parents en situation de séparation dans la recherche de logement.

En parallèle de ces rencontres, lors des législatives, l'Udaf a répondu à la sollicitation de Madame JACQUEMET sur son questionnement autour d'une proposition de loi tenant compte du caractère universel des allocations familiales modulées.

Nous avons également relayé les propositions d'amendement du réseau concernant la réforme des retraites.



Monsieur CROIZIER, le 4 janv. 23



Monsieur LONGEOT, le 9 janv. 23



Monsieur GROSPERRIN, le 6 fév. 23



Madame GENEVARD, le 27 janv. 23



Madame GRANGIER, le 10 mars 23

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

28
ateliers

L'animation des ateliers participatifs s'est poursuivie sur l'année 2022 :



Education - Jeunesse (3 ateliers en 2022)

Référent : Madame ROCHDI

Sujet : Le numérique éducatif : assurer la continuité de l'apprentissage et des liens. Le but étant d'aboutir à la création d'une plateforme d'entraide et de partage entre l'enseignant, le parent et l'élève.



Habitat - Cadre de vie (6 ateliers en 2022)

Référent : Monsieur COTTINY

Sujet : Comment habiter le territoire : problématique de mobilité et de transports.



Economie - Emploi - Formation (7 ateliers en 2022)

Référent : Madame ROUSSEL

Sujet : l'évolution du travail et focus sur le manque d'animateurs en périscolaire.



Protection sociale : Famille, santé vieillesse (6 ateliers en 2022)

Référent : Monsieur ABRAM

Sujet : les démarches administratives dématérialisées avec la CAF.



Droit de la Famille - Protection de l'enfance (6 ateliers en 2022)

Référent : Madame HINCELIN

Sujet : Production d'une BD de sensibilisation autour de l'usage des écrans pour les enfants âgés de 0 à 6 ans.

Pour participer à un ou plusieurs ateliers, il est possible de s'inscrire par mail à ltroutet@udaf25.fr. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent au réseau pour participer.

L'ensemble des ateliers a lieu à Besançon et est accessible en visioconférence à la demande.

L'URAF BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



UNIS POUR LES FAMILLES

Développement de la coordination régionale

La mise en valeur des activités développées au bénéfice des familles, l'organisation de la coordination, et la représentation des familles auprès des pouvoirs publics ont largement mobilisées les instances de l'Uraf.

14 réunions institutionnelles régionales

Pour développer une logique de travail en réseau, les Udaf et l'Uraf s'ouvrent à des méthodes collaboratives souples qui peuvent prendre différentes formes, et être à l'initiative de différents acteurs du réseau :

Groupes de travail pilotés et organisés par l'Uraf :

- » GT «Communication» : 3 réunions.
- » GT «Observatoire» : 1 réunion.
- » GT Points Conseil Budget : 1 réunion.

Réunions d'informations et d'échanges organisées par l'Uraf :

- » Présidence et Direction Générale de la région : 4 réunions.
- » Représentants familiaux dans les CAF de la région : 1 réunion.

Groupes de travail organisés par une Udaf ouverts aux autres Udaf de la région :

- » Réunion des Directeurs.
- » Réunion mensuelle des responsables ressources humaines des Udaf.
- » Réunion des services Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux.

Groupes de travail nationaux :

- » Réunion des Uraf de France pour de l'échange de pratiques.

Travaux conjoints

- » Création d'outils de communication pour les associations de manière à les aider dans leur recherche de nouveaux bénévoles.



- » Construction de 3 actions collectives à mener par les Udaf qui le souhaitent, dans le cadre des Points Conseil Budget.

Donner la parole aux familles et développer l'expertise du réseau

28 instances régionales où l'intérêt des familles est défendu.

Organisation d'un Forum Citoyen sur le virage ambulatoire à Auxerre et élaboration de préconisations à travers les données recueillies.

1 Observatoire de la famille : 1 enquête en construction

Coût de l'énergie : quels changements pour vous ?

Les Udaf ont, face à l'inflation, souhaité lancer une enquête auprès des habitants de la région. Le questionnaire construit sera transmis par mail à un échantillon de 6000 ménages par département en janvier 2023.

1 enquête régionale via le réseau Unaf

Comment les familles de la région réussissent à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

L'Unaf a lancé une grande enquête via Opinion Way en novembre 2022. L'Uraf analysera les résultats de la région en 2023.

1 enquête pour les services des Udaf

Comment sont perçues les Udaf par leurs partenaires ?

Des travaux d'observation sont lancés pour mieux cibler l'image des Udaf. Ils s'échelonneront sur 2022 et 2023.

Des données pour identifier les bénéficiaires des Udaf et leur activité

Pour mieux appréhender les populations suivies au niveau régional, la construction de données compilables est primordiale. 2 groupes de travail sont lancés : un dédié à la protection juridique des majeurs, l'autre aux mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial.

Pour mettre en valeur le poids du réseau

Outils de communication

- Nouvelle édition : les Udaf-Uraf en chiffres.
- Des documents internes « Flash info réseau BFC ».

Rencontre

Le Conseil Economique Sociale et Environnemental a auditionné en 2022 l'Uraf BFC sur la question de l'engagement bénévole. L'Uraf a construit un travail préalable avec les Udaf.



AUTOSAISINE

L'engagement
bénévole :
indispensable
facteur de cohésion
sociale et de
citoyenneté

Actions marquantes

- Construction de l'enquête «*Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants de Bourgogne-Franche-Comté opèrent-ils face à l'augmentation des prix de l'énergie ?*»
- Lancement d'une enquête proposée par l'Unaf «*Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?*» pour analyse en 2023.
- Construction d'**outils d'observations des publics suivis par les Udaf**. La démarche a fait l'objet d'une présentation au Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales (CNDPF).
- Construction d'une enquête sur la **manière dont sont perçus les services des udaf par leurs partenaires** qui sera lancée en 2023.

Quels arbitrages et changements d'habitudes les habitants des départements de la région opèrent-ils ?

La crise énergétique que nous traversons, conduit les familles à des choix budgétaires qui impactent leur quotidien. Les Udaf de la région ont choisi de les interroger en construisant une grande enquête qui sera lancée via internet en janvier 2023. Le questionnaire établi a pour ambition de répondre aux questions suivantes :

- *Comment les ménages se situent-ils financièrement ? Quel est leur état d'esprit ?*
- *Quels arbitrages font-ils face à l'augmentation des prix ? Quelles sont les nouvelles pratiques dans leur organisation quotidienne ?*
- *Que vont-ils modifier à moyens et longs termes pour limiter leur facture énergétique pour leur logement et leur mobilité ?*
- *Connaissent-ils les PCB et utiliseraient-ils ces services ?*

Comment les familles de la région réussissent-elles à concilier vie familiale et vie professionnelle ?

La natalité en France et en région continue de diminuer alors que l'enquête franc-comtoise « désir d'enfant » réalisée en 2012 mettait en évidence que les parents n'avaient pas le nombre d'enfants souhaité. La stabilité affective et économique était des prérequis à de nombreux projets. L'arbitrage entre temps et argent est une question centrale, pour les parents. Ils doivent gérer un temps éducatif et domestique conséquent sans déstabiliser le budget familial. L'observatoire de la famille a par le biais de l'Unaf choisi de lancer une enquête auprès des parents pour faire un état des lieux des difficultés qu'ils rencontraient au quotidien pour organiser leur vie familiale et professionnelle et identifier les leviers sur lesquels ils se reposaient pour y faire face.

L'enquête réalisée par téléphone via Opinion Way à l'automne 2022 sera analysée au printemps 2023.

The background features a vibrant teal color with several large, light blue, organic, and flowing shapes that create a sense of movement and depth. The shapes are reminiscent of stylized waves or abstract forms.

Actions

Familiales

LES POINTS CONSEIL BUDGET (PCB)



Depuis 2020, l'Udaf du Doubs est labellisée Point Conseil Budget (PCB) et intervient sur 3 secteurs : Grand Besançon, Pays de Montbéliard et Haut-Doubs/Doubs Central.

Les PCB font aujourd'hui intervenir :

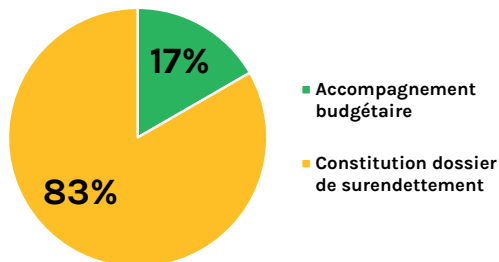
➤ **24 bénévoles** répartis sur tout le territoire (dont 10 bénévoles issus de l'association Budget Conseil sur le Pays de Montbéliard) qui accompagnent les familles dans la constitution de dossiers de surendettement.

➤ **2 travailleurs sociaux (0,6 ETP)** qui accompagnent les familles dans la gestion de leur budget lors de rendez-vous individuels. L'objectif est de proposer aux familles un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou lorsque les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent afin de trouver si besoin, des solutions pour éviter les situations de surendettement.

Ils animent également seuls ou avec d'autres partenaires des ateliers d'informations collectives auprès de public plus ciblés (jeunes actifs, travailleurs frontaliers, retraités, etc.) sur des thématiques liées à la gestion du budget.

➤ **1 juriste conseil.**

L'activité du service



En 2022, **702 contacts** ont été comptabilisés sur tout le département.

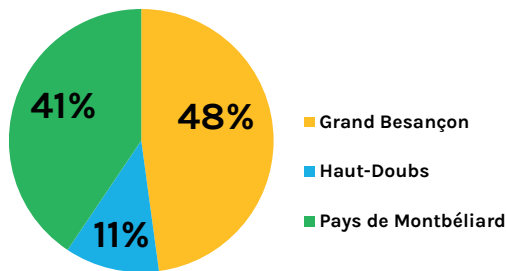
Globalement, le service remarque une stabilité sur le nombre de personnes reçues avec une légère augmentation des demandes sur la seconde moitié de 2022.

Il y a davantage de demande autour du surendettement.

Les personnes reçues ont en moyenne entre 25 et 60 ans, avec un revenu moyen individuel entre 1500 et 2000 euros, sont des personnes seules avec ou sans enfants (avec une part grandissante de retraités).

75% des situations sont très dégradées car les personnes ont attendu au maximum avant de déposer un dossier de surendettement, espérant toujours « s'en sortir seul ».

47% des personnes rencontrées ont été orientées par un CMS.



Le secteur Haut-Doubs connaît une activité moindre, s'expliquant par une labellisation PCB obtenue avec un an de décalage.

Une nouvelle équipe de bénévoles vient d'être constituée en cette fin d'année sur

ce secteur, ce qui devrait engendrer un nombre de contacts plus important.

Les secteurs du Grand Besançon et Pays de Montbéliard ont quant à eux atteint parfaitement l'objectif initial. Cela tient, en partie, au fait d'avoir bénéficié d'un mécénat de compétences qui est venu renforcer les moyens mis à disposition pour assurer les missions.

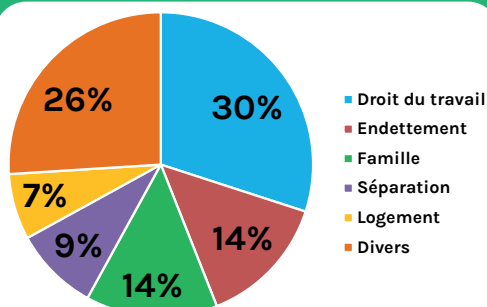
19 informations collectives ont été animées auprès de travailleurs sociaux mais également auprès du public cible sur les 3 secteurs.

La juriste conseil

Chaque mercredi matin, Madame BAY apporte aux familles des informations juridiques dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

En 2022, 120 contacts ont été recensés, un chiffre stable par rapport aux années précédentes. Une forte hausse des consultations en droit du travail est observée.

Sujets de consultations :



Faits marquants en 2022

- Madame Pascale BARTHEL est positionnée à 0,3 ETP depuis le 1er janvier sur le secteur du Pays de Montbéliard.
- L'Udaf du Doubs participe à la phase d'expérimentation d'un nouvel outil de suivi proposé par l'Unaf.
- Madame Marie-Laure DUSSOUILLEZ termine son mécénat de compétences en novembre, poursuit sa mission bénévolement sur le secteur Haut-Doubs et constitue une équipe de 4 bénévoles à Pontarlier.
- Un nouveau conventionnement est proposé avec le CCAS de Besançon pour intervenir à la Maison France Services de Planoise.

Les partenaires

➤ Nous poursuivons nos conventions avec Action Logement et le Rectorat pour intervenir dans l'accompagnement des salariés en difficultés.

Perspectives 2023

➤ **Madame Isabelle PERSONENI est positionnée depuis le 1er janvier 2023 sur le secteur du Pays de Montbéliard.**

➤ **Mise en application au mois de juin du nouveau logiciel Bug&Co soumis par l'Unaf.**



➤ L'Udaf du Doubs a également conventionné avec le CCAS de Besançon, la Maison des Séniors, la Maison de quartier Montrapon, l'association AGIR Solidarité FC et l'association Budget Conseil.



**Vous conseiller
et répondre à toutes
vos questions de budget**

LES ACTIONS NUMÉRIQUES

Conseil, accompagnement & parentalité

L'Udaf du Doubs est rattachée à une convention d'objectifs 2022-2026 avec l'Unaf. Par ce biais, elle s'engage à accompagner les familles autour de la parentalité et de la culture au numérique via l'embauche d'un conseiller numérique, Jason PETITFOURG arrivé en fin d'année.

Création d'une bande dessinée

Destiné aux professionnels qui interviennent dans le domaine du soutien à

la parentalité pour sensibiliser les parents autour de l'usage des écrans chez les 0 - 6 ans, l'atelier participatif « Protection de l'enfance » travaille depuis l'automne 2021 sur la production d'une BD en partenariat avec l'auteur dessinateur Christian MAUCLER.



Disponible à partir de juin 2023, elle a pour objectif d'illustrer sous un ton humoristique des moments de la vie quotidienne d'une famille avec de jeunes enfants, en mettant en lumière les comportements à éviter mais aussi les réactions à avoir.

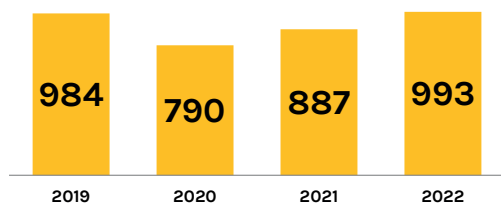
LE FONDS « SOLIDARITÉ ÉNERGIE »

Par convention avec le Conseil Départemental, l'Udaf a assuré durant l'année 2022 son mandat de gestion des fonds «Solidarité énergie».

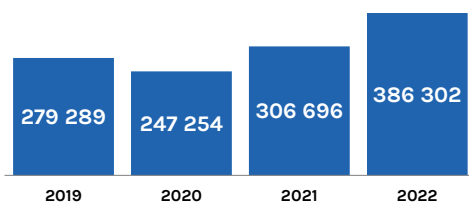
Les aides du FSL visent à lutter contre la

précarité énergétique. Afin que l'effet levier de l'aide financière soit réel, il faut qu'elle puisse améliorer de façon durable la situation de la personne bénéficiaire. L'aide est non remboursable.

Familles bénéficiaires



Montants gérés



Les aides attribuées ont concerné :

Electricité (EDF)	122588 €
Gaz (ENGIE)	75 621 €
Autres fournisseurs	48 155 €
Autres énergies	60 332 €

Selon le Conseil Départemental du Doubs, nous retrouvons les volumes d'avant la crise sanitaire mais avec des montants alloués beaucoup plus élevés (+110 000€/an). En effet, le montant moyen de l'aide a augmenté très fortement (283€ en 2019 à 389€ en 2022).

Sur le volet « réseau », la conquête des « autres fournisseurs réseau » (notamment Total Energie qui a bondi en 2022).

Sur le volet « autres énergies » qui concerne les livraisons de combustibles (fioul essentiellement mais également bois, granulés, gaz en cuve,...), le volume des demandes a fortement augmenté et les aides allouées également.

Ces évolutions sont à mettre en lien avec des adaptations temporaires du règlement intérieur, prises dès octobre afin de s'adapter au contexte des variations du prix de l'énergie et plus globalement de l'inflation. Ainsi, depuis octobre, les ménages en chauffage collectif peuvent prétendre à 300€ au lieu des 200€ présents dans le règlement intérieur.

De même, les ménages avec chauffage individuel peuvent prétendre à 600€ au lieu des 400€ affichés dans le règlement.

Un effort supplémentaire pour déroger jusqu'à 800€ a également été apporté aux ménages devant faire livrer des combustibles (pas de bouclier tarifaire concernant le fioul ou les granulés dont les prix ont explosé, contrairement à l'électricité et au gaz de ville).

Il en a découlé de fortes dépenses sur la fin 2022.

LES STAGES DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Depuis 2017, l'Udaf du Doubs met en oeuvre, en lien avec les tribunaux judiciaires de Besançon, Montbéliard et Belfort et l'association France Victimes 25, des stages de responsabilité parentale (SRP).

Deux types de stages sont proposés en lien avec l'infraction commise :

- Un stage parentalité, en lien avec l'abandon de famille, la non représentation d'enfant et les violences légères sur mineur,
- Un stage en lien avec l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Les stages se déroulent en deux temps :

- Une journée collective réunissant 8/9 participants, animée par un travailleur social de l'Udaf et un psychologue,
- Une rencontre individuelle avec le professionnel de l'Udaf dans un délai d'un mois après la participation à la journée collective.

Les objectifs et enjeux :

- Permettre aux parents une prise de conscience de leur responsabilité parentale en interrogeant les fonctionnements familiaux,
- Interroger leurs représentations de la parentalité,
- Les sensibiliser aux droits et devoirs inhérents à l'autorité parentale et à l'importance de poser un cadre éducatif adapté,

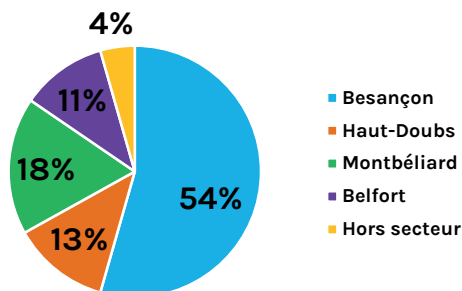
- Soutenir et accompagner les parents sur le plan éducatif en les amenant à envisager un autre positionnement,
- Informer et orienter certains parents vers des aides et des lieux d'écoute adaptés.

Les stages offrent aux parents un lieu d'écoute, de non-jugement et d'échanges où ils peuvent s'exprimer et partager leur expérience, leur parcours, leurs difficultés, en étant accompagnés par le travailleur social de l'UDAF et le psychologue.

Par une réflexion sur un temps limité, le stage a pour objectifs de favoriser un processus de changement et de prévenir toute réitération des faits qui sont reprochés aux parents.

En 2022, **136 dossiers** ont été reçus par le dispositif SRP. **12 stages** ont été organisés sur l'ensemble du département pour **98 personnes** convoquées.

Dossiers par secteur géographique



L'INFORMATION ET LE SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX (ISTF)

Depuis 2010, des MJPM assermentés rendent accessible l'exercice du mandat tuteurale qui est confié aux familles, à travers ce service de proximité entièrement gratuit. Il s'adresse aux :

Familles

En amont de la mesure de protection pour leur apporter l'information nécessaire à la compréhension des différents types de mesures de protection et la procédure pour demander une mesure pour un proche.

Tuteurs familiaux

Apporter un soutien technique par le biais d'entretiens individuels ou de réunions collectives sur des thèmes liés à l'exercice du mandat.

Professionnels & bénévoles

En lien avec les personnes protégées et à protéger.

Répartition de l'activité

Selon les tribunaux judiciaires :

- **1117 contacts à Besançon.**
- **381 contacts à Montbéliard.**
- **391 contacts à Pontarlier.**
- **21 contacts hors département.**

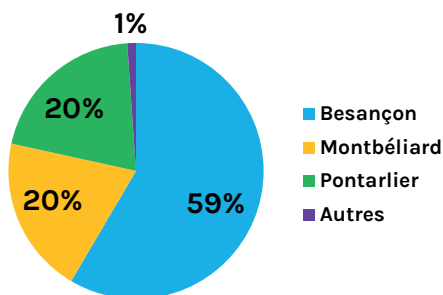
Soit un total de **1910 contacts** en 2022, ce qui représente une augmentation de 15% par rapport à 2021.

C'est ainsi **1142 personnes**, tous contacts confondus, qui ont fait appel à notre service au cours de cette année.

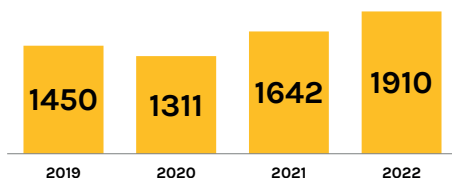
Cette augmentation de l'activité s'explique par :

- L'augmentation des moyens humains positionnés sur l'activité, durant le 1er semestre, grâce au solde des enveloppes exceptionnelles octroyées.

Contacts par tribunal



Evolution des contacts



- Le fonctionnement efficient des tribunaux de Montbéliard et de Pontarlier, en lien avec la régularité des audiences, et par là même des permanences assurées par le service. L'activité sur Besançon est restée stable malgré un turn-over de Juges, et un sous-effectif au niveau du greffe.

➤ L'augmentation du nombre de mesures de protection juridique prononcées par les Juges.

➤ La communication toujours très active de notre service auprès des partenaires.

Les rendez-vous physiques, et les envois de mails représentent les 2 types de contacts qui ont le plus augmenté.

22 informations collectives ont été organisées auprès des tuteurs familiaux et des partenaires du champ médico-social.

12 temps d'échanges destinés aux tuteurs familiaux ont été organisés au cours de l'année, répartis sur les sites de Besançon, Montbéliard et Pontarlier, grâce au reliquat de l'enveloppe de la DDETSP.

Ces temps d'échanges ont été coanimés par un psychologue et un mandataire du service ISTF. Ils ont permis aux tuteurs familiaux, au-delà du cadre légal de la mesure de protection, d'aborder des points en lien avec leur vécu, leurs diffi-

cultés, sous un angle plus éthique, plus personnel.

Ainsi, ce sont 51 tuteurs familiaux qui ont pu bénéficier de ces temps d'échanges.

Les faits marquants en 2022

➤ Reprise des rencontres semestrielles avec les services ISTF de la région, pour échanger sur les pratiques et les initiatives de chacun.

➤ Réalisation d'une enquête commune avec les services ISTF de la région, à destination des personnes ayant été reçues en entretien.

➤ Participation à une session d'information en visioconférence avec l'UNAF pour échanger sur les « cafés de la tutelle »

➤ Participation à l'enquête menée par l'UNAF sur les actions des services ISTF des UDAF.

➤ Evolution du tableau de suivi d'activité, de façon à incorporer les mailings, pour communiquer des informations aux tuteurs familiaux.

Perspectives 2023

➤ **Mise en place des cafés de la tutelle afin de permettre aux tuteurs familiaux de se rencontrer et d'échanger.**

➤ **Mise en oeuvre de la liste de diffusion des tuteurs familiaux.**

➤ **Maintenir les contacts avec les services ISTF des Udaf de la région.**

➤ **Continuer d'informer, de sensibiliser et de mobiliser de nouveaux partenaires sur le dispositif.**



Information
et Soutien
aux Tuteurs
Familiaux

Tutelle, curatelle :
Comment ça marche ?

Rendez-vous sur :
www.udaf25.fr
rubrique Tuteurs
Familiaux

The background is a solid purple color with several large, abstract, white shapes that resemble stylized letters or organic forms. These shapes are scattered across the page, creating a modern and artistic look.

*Protection &
Accompagnement
Social*

LE SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES (DPF)

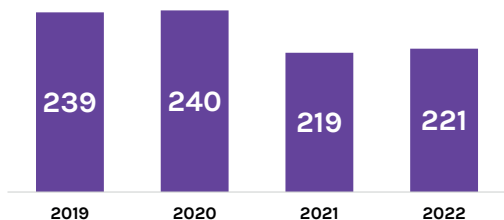
Le service DPF a pour mission la mise en oeuvre de la **Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF)**. Prononcée uniquement par les Juges des Enfants, cette mesure d'assistance éducative est rapidement mise en œuvre. Elle est un véritable **levier ayant pour objectif l'amélioration des conditions de vie des familles**.

A partir de la gestion des prestations familiales, le service :

- Mène une action éducative et budgétaire auprès des parents,
- Tend à garantir que le montant des prestations est affecté aux besoins des enfants,
- Assure une protection des enfants dans des situations fragilisées : maintien du logement, sécurité matérielle, accès aux droits, aux loisirs, ...

L'activité du service

Nombre total de mesures MJAGBF suivies chaque année

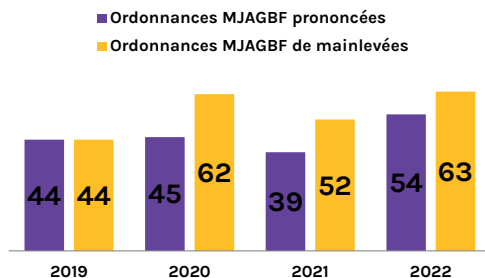


Ce sont au total **221 familles** qui ont été **accompagnées au cours de l'année 2022** par les délégués aux prestations familiales, titulaires d'un diplôme de travail social et du Certificat national de compétence DPF.

A travers l'intervention du service DPF, ce sont les **conditions de vie de plus de 470 enfants qui sont appréhendées et travaillées avec les parents** afin de créer un environnement favorable à leur développement. En ce sens, la mesure participe pleinement à l'exercice de l'autorité parentale en contribuant au devoir de protection et d'entretien qui est dévolu aux parents.

Même si le nombre de sorties reste toujours plus important que le nombre d'entrées, nous percevons les prémices d'une stabilisation du nombre de familles suivies.

Après deux années marquées par le COVID, le nombre de mesures nouvelles a repris une **pente positive en 2022** (54 entrées contre 39 en 2021).



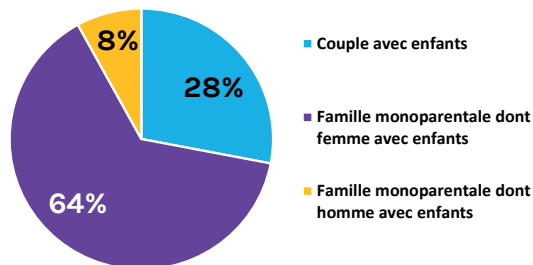
Le service a sensibilisé les juges des enfants fin 2021 sur la dégradation des situations des familles à l'arrivée de la mesure, liée à une sollicitation tardive de la MJAGBF dans l'accompagnement proposé aux familles, mais également à l'absence de focus sur la « Situation

administrative et budgétaire » dans les rapports d'évaluation et de situation.

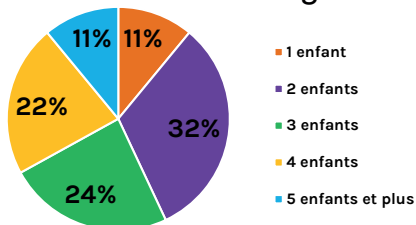
Ainsi, **il est à noter qu'en 2022, 1 nouvelle MJAGBF sur 4 relève d'une auto-saisine des Juges des enfants.**

Photographie des familles et des enfants accompagnés

Situation des familles accompagnées



Répartition des familles selon le nombre d'enfants à charge



Les $\frac{3}{4}$ des familles accompagnées en MJAGBF sont des **familles monoparentales, avec une femme à leur tête, ayant 3 enfants ou plus.**

Les parents sont **plutôt jeunes**, la moitié des bénéficiaires est âgée de 26 à 40 ans.

8 familles sur 10 accompagnées par le service sont **en grande détresse économique**. Les familles :

- Sont **éloignées de l'emploi**,
- Ont pour seules ressources des **minima sociaux**,
- Connaissent une **situation d'endettement important** (pour $\frac{1}{4}$ des familles, l'endettement est supérieur à 7600 €).
- **Vivent sous le seuil de pauvreté.**

Les difficultés économiques rencontrées par les parents engendrent des conséquences directes et indirectes sur leurs enfants :

- Le reste à vivre ne permet plus de répondre aux besoins primaires des enfants, notamment en termes d'alimentation, de vêture, de soins...
- Les menaces d'expulsion locative engendrent une grande insécurité : changement d'école, de secteur géographique, de repères...
- L'accès à un type de logement adapté à la configuration familiale devient de plus en plus compliqué, même dans le parc social,

➤ L'isolement, le repli sur soi amènent à un éloignement des parents et des enfants de leur réseau familial et amical, et plus largement de la vie sociale, culturelle et des loisirs, compensé par une surexposition aux écrans.

Face à la dégradation du contexte économique, les familles ont de moins en moins de marge de manœuvre pour répondre « aux besoins liés au logement, à l'entretien, à la santé et à l'éducation des enfants » (article 375-9-1 du code civil).

Les situations sont difficiles. Les délégués doivent accompagner des parents qui, pour la première fois, expliquent devoir faire le choix entre payer leur loyer et se nourrir, ne faire qu'un repas par jour, ne plus acheter de la viande devenue trop chère...

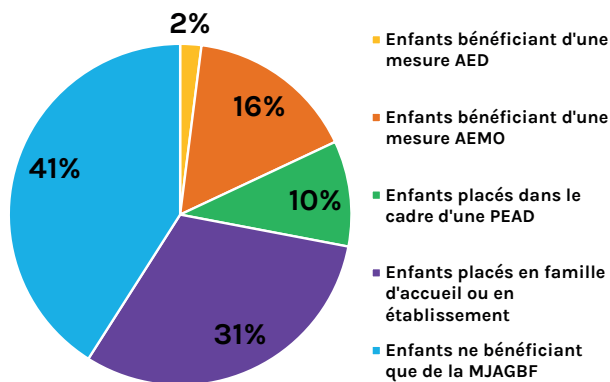
Les professionnels développent de plus en plus de partenariats pour faire face à ces difficultés.

La MJAGBF, par la délégation des prestations, permet de sécuriser en premier lieu le toit, de négocier avec les différents créanciers...

L'intervention du service DPF est un véritable soutien pour les familles dans l'amélioration de leurs conditions de vie. Elle permet de **maintenir ou restaurer un cadre de vie** aux enfants, de **libérer les parents d'un poids** en leur permettant de retrouver une disponibilité psychique et de la sérénité dans la relation parents/enfants.

Le travail des délégués aux prestations familiales est de **redonner confiance aux parents et de valoriser leurs compétences au quotidien.**

Situation des enfants à charge des familles bénéficiaires



6 enfants sur 10 accompagnés par le service bénéficient d'une autre mesure de prévention-protection de l'enfance.

Aussi, le travail en partenariat est un maillon essentiel de l'accompagnement des familles : liens avec les référents des enfants, participation aux temps de synthèse, visites à domicile et rendez-vous tripartites, projets de loisirs et de vacances travaillés conjointement ...

Les faits marquants en 2022

- Amélioration continue du logiciel métier pour l'adapter à la réalité du service DPF.
- Mise en place de réunions de présentation des services de l'UDAF25 auprès des centres médico-sociaux du Département.
- Participation de 3 professionnelles au forum du service au Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales (CNDPF) organisé à Paris les 29 et 30 septembre 2022 sur le thème « *Ethique de quoi parle-t-on ? De l'injonction aux questionnements* ».
- Participation aux groupes de travail

Perspectives 2023

- **Audit Afnor de renouvellement.**
- **Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'Unaf.**
- **Mise en place du télétravail en lien avec la charte.**
- **Déploiement d'un nouveau groupe d'expression des personnes accompagnées sur Montbéliard.**
- **Diffusion d'une enquête de satisfaction auprès des partenaires en lien avec l'Uraf.**

URAF pour la construction d'outils d'évaluation en MJAGBF.

- Journée CRDPF à Dijon organisée par les responsables de service DPF de la région le 8 décembre 2022 sur le thème suivant « *Mobilisation des familles : qu'est-ce que le pouvoir d'agir ?* ».
- Passage du Certificat National de Compétences Délégué aux Prestations Familiales pour 2 professionnelles du service.
- Portabilité des moyens matériels des délégués pour favoriser les visites à domicile et le télétravail.
- Revalorisation salariale pour les professionnels du service DPF.

➤ **Agrandissement et aménagements des nouveaux locaux de Pontarlier.**

➤ **Participation au CNDPF organisé à Bordeaux les 16 et 17 novembre 2023.**

➤ **Poursuite du groupe de travail régional avec l'Uraf et le CRDPF.**

➤ **Poursuite du déploiement du plan d'actions issu du 3ème projet de service DPF autour de 3 axes :**

● **Valorisation du service auprès des partenaires.**

● **Participation des familles à la vie du service et de la mesure.**

● **Amélioration de l'organisation du service DPF et des outils mis à sa disposition.**

LE SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES MAJEURS (MJPM)

Le service MJPM exerce des mesures d'accompagnement judiciaire et de protection juridique des majeurs confiées par un Juge des contentieux de la protection :

Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ)

La MAJ est un dispositif d'accompagnement du majeur en matière budgétaire et sociale. Elle fait suite à l'échec d'une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP). Le MJPM perçoit et gère tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources. Il s'agit d'une action éducative.

Curatelle

Simple :

la personne protégée accomplit seule les actes de gestion courante mais doit être assistée de son curateur pour les actes importants. Elle perçoit ses ressources, et gère seule son compte courant. Aménagée : le juge peut choisir de personnaliser la curatelle et énumère dans son jugement les actes que la personne peut ou ne peut pas accomplir.

Renforcée : le curateur perçoit seul les revenus de la personne protégée et règle ses dépenses à partir d'un compte ouvert au nom de cette dernière.

Il lui verse l'excédent budgétaire.

Sauvegarde de justice avec mandat spécial (SJMS)

C'est le régime de protection le plus léger, puisque la personne conserve l'exercice de ses droits (à l'exception des missions confiées au mandataire spécial). Elle constitue un régime temporaire de protection minimale, dont l'intérêt essentiel est de pouvoir être mis en place très rapidement.

Tutelle

Il s'agit du régime de protection le plus fort. Il se traduit par une incapacité juridique presque totale de l'intéressé. Les actes de la personne sont effectués à sa place par un tuteur qui la représente.

Les MJPM, en collaboration avec le secrétariat, assurent :

- La protection des personnes (information, conseil, vigilance, ou assistance ou représentation).
- La gestion des revenus et du budget en apportant des soins prudents, diligents et avisés.

- Le suivi patrimonial et financier.
- Le suivi administratif.
- La défense des intérêts juridiques.

Les services Gestion Electronique des Documents (GED) et Comptabilité interviennent en support de l'activité.

L'activité du service

1854 personnes bénéficiaient d'un accompagnement dans le cadre d'une mesure judiciaire au 31 décembre 2022 :

- 305 nouvelles mesures.
- 214 sorties de mesure.

Depuis 2019, l'activité a connu une croissance de 10%.

Typologie des mesures :

- **48 MAJ**
- **52 SJMS (sauvegarde de justice)**
- **72 curatelles simples**
- **1189 curatelles renforcées dont 26 aménagées**
- **493 tutelles**

Cette année, nous comptabilisons plus de SJMS.

87% des mesures portent sur la protection des biens et des personnes.

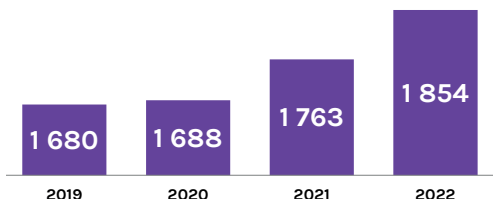
La hausse conséquente du nombre de mesures confiées peut s'expliquer par :

- Une augmentation des demandes de mesures de protection et l'offre de service qui se restreint,
- L'augmentation du nombre de mesures pour les personnes très âgées.

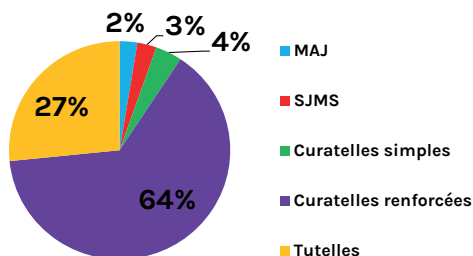
Typologie des sorties de mesure :

- **48 mainlevées (dont 15 pour amélioration)**
- **57 transferts**
- **109 décès**

Evolution du nombre de mesures



Répartition des mesures



Population suivie

Les bénéficiaires d'une mesure de protection présentent des altérations, médicalement constatées, de leurs facultés mentales et/ou physiques de nature à les empêcher de pourvoir seuls à leurs intérêts.

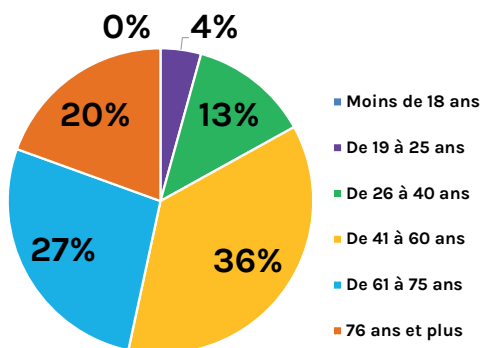
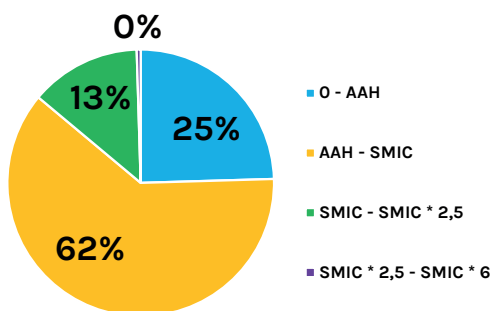
Dans cette population, on repère 4 facteurs de vulnérabilité :

- La vulnérabilité sociale
- La dépendance liée à l'âge
- Les troubles psychiques ou psychiatriques
- Les situations de handicap

Bénéficiaires selon leur niveau de revenus

Cette population est particulièrement vulnérable sur un plan économique.

87 % des usagers perçoivent un revenu annuel inférieur ou égal au montant du SMIC Brut.



Bénéficiaires selon leur âge

Les majeurs suivis ont la caractéristique d'être pour **53 % âgés de moins de 60 ans**.

Les faits marquants en 2022

➤ Continuité de service assurée dans un contexte d'augmentation significative du nombre de mesures et de turn-over de l'équipe MJPM.

➤ Organisation d'un tutorat en interne pour faciliter l'intégration des nouveaux mandataires.

➤ Changement de gouvernance.

➤ Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'UNAF.

➤ Gestion des situations de violence : poursuite de la collaboration avec les partenaires (mainlevées sollicitées et obtenues concernant les usagers les plus violents).

➤ Elaboration d'une charte télétravail.

➤ Harmonisation des pratiques concernant la remise de l'excédent en curatelle renforcée.

➤ Développement du réseau partenarial : signature d'une convention Udaf 25/Chambre interdépartementale des notaires, révision convention CPAM, réunions de travail avec la CAF 25, bilans AHBFC et CLSM, mise en place de signatures électroniques avec plusieurs enseignes bancaires.

➤ Recrutement d'un nouveau cadre en charge du secrétariat, de l'accueil et de

la GED : arrivée d'Emilie DEXEMPLE.

➤ Portabilité des moyens matériels des MJPM pour favoriser les visites à domicile et le télétravail.

➤ Mouvements au sein des tribunaux: départ de deux juges des tutelles (Montbéliard et Besançon), les remplacements ont été effectifs en fin d'année.

➤ Préparation des Certificats Nationaux de Compétence MJPM pour 3 mandataires judiciaires.

➤ Revalorisation salariale pour les MJPM et les responsables de service.

➤ Poursuite des travaux menés sur le projet territorial de santé mentale (PTSM) dans les différents bassins du Doubs.

Perspectives 2023

➤ **Atteinte de notre capacité de fonctionnement soit 1884 mesures confiées à notre service.**

➤ **Audit AFNOR de renouvellement.**

➤ **Suivi des travaux menés par la Haute Autorité de Santé (HAS) relatifs au référentiel unique, en collaboration avec l'Unaf.**

➤ **Mise en place du télétravail en lien avec la charte.**

➤ **Arrivée d'un second juge des contentieux et de la protection en 2023 au Tribunal Judiciaire de Montbéliard.**

➤ **Déploiement d'un nouveau groupe d'expression des usagers sur Montbéliard.**

➤ **Diffusion d'une enquête de satisfaction auprès de partenaires en lien avec l'Uraf BFC.**

➤ **Agrandissement et aménagements des nouveaux locaux de Pontarlier.**



Suivez toutes nos actualités sur notre site internet et sur les réseaux sociaux !



© Udaf du Doubs - Document imprimé sur papier certifié FSC. Crédits photos : Shutterstock / Istockphoto



Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

